



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ**

AVIS DE PROMULGATION

Du règlement numéro 2018-15
modifiant le règlement numéro 2012-09
portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons

**À TOUS LES ÉLECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-
DANIEL-GASCONS**

AVIS est, par la présente, donné par Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le règlement numéro 2018-15 modifiant le règlement numéro 2012-09 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons, a été adopté par le Conseil municipal le 14 janvier 2019 ;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité ;

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 17^{ème} jour de janvier 2019.

Chantal Vignet
Directrice générale/secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Vignet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 17^{ème} jour de janvier 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 janvier 2019.

Chantal Vignet
Directrice générale/secrétaire-trésorière